

## PERMANENCES

### > EN MAIRIE

■ **ADIL** : jeudi 4 de 9h30 à 11h30

■ **Conciliateur de justice**

Lundi 15 à partir de 14h30.

Prendre rendez-vous en Mairie  
Tél. 03 83 75 70 05

■ **C.C.A.S.**

Mardi et jeudi de 9h à 12h

et de 15h à 18h.

Tél. 03 83 75 50 32.

■ **Point accueil - Avenue le Nid**

Le mercredi de 14h15 à 17h45.

Tél. 03 83 72 80 17.

### > EN COMMUNAUTÉ DE

**COMMUNES DU VAL-DE-MEURTHE**  
au siège 13, rue des Écoles

Tél. 03 83 71 43 62

■ **Permanence juridique**

organisée par le Centre  
d'Information sur le Droit  
des Femmes et des Familles  
(CIDFF) le 2<sup>e</sup> mardi du mois  
de 14h à 17h.

■ **Permanence Espace Énergie**

Mardi 6 janvier de 8h30 à 12h.

Prendre rendez-vous auprès de  
l'association Lorraine Énergies  
Renouvelables au 03 83 75 27 73.

■ **Permanence O.P.A.H.**

(Opération Programmée  
de l'Habitat)

Mercredi 10 de 14h à 15h30.

au 21, rue Saint-Dominique

■ **Mission Emploi**

lundi au vendredi de 9h à 12h

et de 13h30 à 16h.

Tél. 03 83 75 71 55.

■ **Mission Locale Emplois Jeunes**

(- 26 ans) : le jeudi de 9h30

à 12h et de 14h à 17h.

### > A L'ADMR

au 1, rue du Presbytère

Lundi de 9h00 à 11h00

Mardi de 14h00 à 15h00

Jeudi de 9h00 à 10h00

Vendredi de 14h00 à 16h00

Tél./fax : 03 83 75 97 54.

## POUR VOTRE SECURITE : PRÉVENIR TOUT RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus et une mauvaise aération du logement peuvent provoquer ce type d'intoxication. Ce gaz, invisible et inodore, agit comme un gaz asphyxiant qui peut être mortel en moins d'une heure. En cas de maux de tête, de nausées, de vertige et en cas de soupçon d'intoxication, il est recommandé d'aérer les pièces, d'arrêter les appareils de combustion, d'évacuer les pièces, et d'appeler les secours en composant le 15, le 18 ou encore le 112.



- 1 • N'oubliez pas de faire vérifier chaque année vos installations par un professionnel : chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts et poêle, conduits d'aération.
- 2 • Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.

## LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

**Nos 5 membres de l'opposition qui siègent au Conseil Municipal au titre de la liste « Blainville avec vous vers l'avenir », ont fait valoir leur droit à s'exprimer régulièrement dans ce bulletin municipal.**

Nous tenons à nous adresser à vous, non pas dans un esprit systématiquement contestataire, mais au contraire dans le but de vous informer de notre point de vue sur l'action municipale, des positions que nous prenons et des propositions concrètes que nous suggérons.

Nous avons soutenu quelques actions mises en place par l'équipe majoritaire (subventions aux associations, vente de livres de la bibliothèque, création d'un Comité Technique Paritaire...).

Néanmoins, **après 8 mois de fonctionnement**, force est de constater que la nouvelle équipe majoritaire éprouve des **difficultés à mettre en application les idées** d'ouverture, de tolérance et de transparence vis à vis des habitants évoquées lors de la campagne municipale.

**Vous ne devez pas ignorer :**

Que **plusieurs agents** aux qualités professionnelles reconnues **ont démissionné**.

Qu'**une adjointe a quitté ses fonctions** pour « des valeurs de respect et des idées qui ne sont plus en harmonie avec la ligne dominante fixée par le maire ».

Qu'il n'y pas eu de Conseil Municipal pendant près de 3 mois.

Que certaines commissions **ne se sont pas encore réunies** (Petite Enfance) ou une seule fois (Affaires scolaires, Urbanisme, Action sociale).

**Comme nous, vous avez pu constater :**

La **hausse de nos impôts** issue d'un budget que nous n'avons pas voté.

La **difficulté à prendre des décisions rapides et précises** concernant l'accueil des enfants lors de mouvements de grève des enseignants, illustrée par une position confuse dans le Blainvillois de Novembre.

L'**absence d'animations** sur notre commune. Le Blainvillois se faisant souvent le reflet de ce qui se passe chez nos voisins plutôt qu'à Blainville...

Un **appel à la délation**, toujours dans le Blainvillois, pour dénoncer tout mouvement suspect dans les rues de Blainville et **stigmatiser la jeunesse**.

La **qualité moyenne du fleurissement** de la ville cet été et le **manque d'entretien** des trottoirs.

**N'y a-t-il pas lieu de s'inquiéter ?**

**C'est pourquoi nous demandons :**

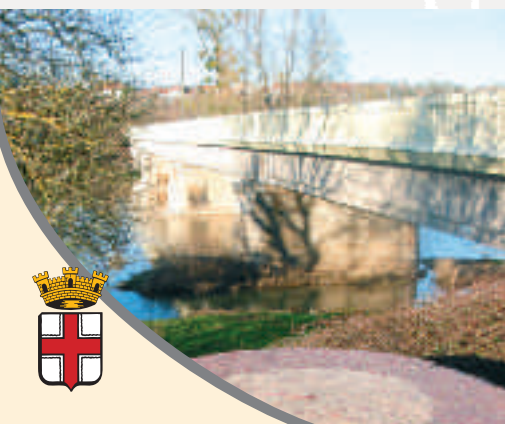
Une **réelle information** aux habitants sur les actions menées et sur la vie municipale.

La prise en compte de la **baisse du pouvoir d'achat** des Blainvillois lors des décisions budgétaires et un recensement des besoins des habitants allant dans ce sens.

Une **réflexion** et des **propositions** plus abouties sur la **sécurité** dans Blainville mais aussi une **mise en valeur** des nombreux jeunes Blainvillois qui ont des activités et des projets positifs.

Une **politique** et des **projets d'animation** sur notre commune.

L'équipe d'opposition municipale



# ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, réuni le 19 novembre 2008, a délibéré sur l'ensemble des points suivants :

- ✓ L'étude des rapports concernant la qualité de l'eau où l'assemblée a pris acte de document spécifiant la bonne qualité de l'eau et l'a adopté à l'unanimité.
- ✓ Du rapport d'activités 2007 de la CCVM où Madame le Maire a tenu à préciser que la déchetterie ne sera pas implantée sur la zone du Douaire St Aignan et que l'étude sur la pépinière d'entreprise n'était pas finalisée. Adopté à l'unanimité.
- ✓ Le rapport annuel du service public d'élimination des déchets, étudié par l'assemblée conformément à la réglementation. Adopté à l'unanimité.
- ✓ L'indemnité de conseil au trésorier permettant de le rétribuer. Adopté à la majorité moins une voix contre.
- ✓ De permettre l'augmentation du temps de travail d'un poste d'ATSEM pour réorganiser le service au sein des écoles. Adopté à l'unanimité.
- ✓ De se prononcer sur l'entrée de la commune de LOREY au SDAA 54 et de permettre les sorties des communes d'ALLAMONT, d'ANOUX, de MANONCOURT-EN-VERMOIS, de VITREY, de LANEUVEVILLE-DERRIERE-FOUG. Adopté à l'unanimité.
- ✓ D'accorder une subvention de 300 € à l'association des locataires ICF de BLAINVILLE/DAMELEVIÈRES. Adopté à l'unanimité.
- ✓ De permettre l'ouverture d'une régie de recette concernant la location du minibus aux associations, afin de permettre l'encaissement de la caution. Adopté à l'unanimité.
- ✓ De modifier le règlement de la médiathèque municipale afin de rendre gratuit le prêt des DVD et d'augmenter le temps d'une semaine à trois semaines à disposition. Adopté à l'unanimité.
- ✓ De proposer des motions de soutien en direction de l'ONF et en faveur des actions éducatives des associations complémentaires à l'enseignement public. Adopté à l'unanimité.

Ensuite, lors des questions diverses, Madame le Maire invite le Conseil Municipal à manifester sa solidarité envers les enseignants RASED, via une pétition numérique. Adopté à l'unanimité.

Indique la création du premier comité technique paritaire au sein de la commune afin de mettre en place un véritable dialogue social entre les agents municipaux et les élus.

Porte à la connaissance des élus, la perte d'une subvention de 4747 € concernant le financement du columbarium en 2007 -le service comptabilité n'avait pas été informé de la demande et le règlement effectué avant réception du dossier réputé complet et l'accord d'une subvention de 25% HT des travaux du RD1 dans la limite de 1 500 000 € HT de travaux.

Indique les remerciements de l'association des Maires du Nord pour le don de la commune en solidarité avec les victimes de la tornade en Sambre.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance et invite les élus à se réunir pour une nouvelle assemblée le 17 décembre.

## LA MUNICIPALITÉ CONSULTE ET TRAVAILLE AVEC SES HABITANTS

Depuis plusieurs mois et dans le respect de notre programme, la municipalité consulte ses habitants sur des sujets tels que : le marché, la chapelle, le cimetière, le blainvillois...



Dernièrement ce sont les commerçants, artisans et industriels que la municipalité a rencontrés. A cette occasion ceux-ci ont fait part d'un certain nombre de souhaits notamment celui de voir le stationnement devant leurs commerces s'améliorer.

Pour répondre à leur attente, une réflexion est d'ores et déjà en cours et les solutions envisagées leur seront proposées.

## CHEZ NOS VOISINS

- ✓ **Dimanche 14** à partir de 13 h 00 - Les Foulées de Damelevières (Trophée Sport Loisirs de l'Est Républicain) organisées par le Comité des Fêtes et l'ACBD Basket.

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

- ✓ **Dimanche 7** à 14 h 30 salle des Fêtes de Damelevières. Après-midi dansant organisé par DAM'LOISIRS animé par l'orchestre WATSON - 7 euros.
- ✓ **Samedi 13** à partir de 14 h salle des Fêtes de Damelevières. Goûter de Noël de l'association de soutien aux Handicapés de Blainville - Damelevières.

